

Conseil d'Administration d'ORBIVAL - 15 décembre 2016

Motion du Conseil d'Administration adoptée à l'unanimité

Grand Paris Express : le calendrier de la ligne 15 Est doit être accéléré et non fragilisé

L'association Orbival a défendu, depuis sa création en 2006, la nécessité d'une liaison métro Est-Ouest en Val-de-Marne desservant notamment Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne et Fontenay-sous-Bois depuis le cœur du département.

Cette revendication et la mobilisation de l'association au cours des débats publics de septembre 2010 à janvier 2011 a permis l'intégration de la ligne 15 Est (ex-ligne orange) dans le schéma d'ensemble du Grand Paris alors qu'une telle liaison n'était pas prévue par le projet de Réseau de Transport Public du Grand Paris.

L'association Orbival a participé et défendu le projet de ligne 15 Est lors de la concertation préalable puis, lors de l'enquête publique de la ligne 15 Est, qui s'est déroulée du 23 mai au 27 juin 2016.

Orbival a notamment milité, comme de nombreux acteurs locaux et collectivités, pour la réalisation de la ligne 15 Est en une seule phase afin que le calendrier de mise en service du tronçon Rosny Bois Perrier / Champigny Centre soit le plus rapproché possible, permettant ainsi le bouclage de la ligne 15.

Par courrier adressé au Premier Ministre le 4 novembre 2016 puis par un vœu adopté lors du Conseil d'Administration du 6 décembre 2016, la Présidente de la Région, Présidente du STIF, Valérie PECRESSE a sollicité l'Etat pour le réexamen du tracé de la ligne 15 Est à la hauteur de Drancy et demande la suspension de l'instruction de la Déclaration d'Utilité Publique de la ligne 15 Est dans l'attente d'études complémentaires.

Bien que l'amélioration de la desserte du centre-ville de Drancy soit légitime, le passage de la ligne 15 Est dans le centre-ville de Drancy a été - à plusieurs reprises - écarté. Des solutions alternatives existent comme le prolongement des lignes 7 ou 5 du métro, sans pour cela entraver le calendrier de réalisation de la ligne 15 Est. Ces solutions doivent être étudiées sans délais.

Par ailleurs, le report de la Déclaration d'Utilité Publique de la ligne 15 Est aurait des conséquences néfastes sur le calendrier général du projet et des incidences sur de nombreux projets connexes (projets urbains, amélioration du pôle Val-de-Fontenay, prolongement de la ligne 1 du métro...).

L'association Orbival réaffirme donc la nécessité de poursuivre l'instruction de la Déclaration d'Utilité Publique de la ligne 15 Est pour garantir sa signature dans le calendrier initialement prévu, en février 2017.

L'association Orbival demande que le calendrier de la ligne 15 Est soit optimisé afin de permettre la mise en service du tronçon Rosny Bois Perrier / Champigny Centre la plus rapprochée possible de celle du tronçon Saint Denis Pleyel / Rosny Bois Perrier, prévue actuellement en 2025.

